



## Conseil Municipal Séance du 10 Juillet 2020

### Compte rendu

Affiché le : **16 Juillet 2020**

Le dix Juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à 17 h à la salle polyvalente sise 968, rue du Bugey sur convocation adressée le sept Juillet deux mille vingt sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre GAGNE.

#### Étaient présents :

		Présents	Pouvoirs	Absents
Maire	GAGNE JEAN PIERRE	X		
Premier adjoint	DELAVALLE JEAN MARC	X		
Deuxième adjoint	BERRODIER DANIELLE	X		
Troisième adjoint	JACQUES VEDRINE	X		
Quatrième adjoint	SIBERT THERESE	X		
Cinquième adjoint	FRANCK PLANET	X		
Sixième adjoint	PAGET CHRISTIANE	X		
Conseiller municipal	RASO VINCENT	X		
Conseiller municipal	ROBTON JEAN-PIERRE	X		
Conseiller municipal	MAYET BERNARD	X		
Conseiller municipal	GALLO PIERRE	X		
Conseillère municipale	BARAIN MICHELINE			X
Conseillère municipale	BILLON NADINE	X		
Conseillère municipale	RAVAT SOPHIE	X		
Conseiller municipal	AMOROS DAVID			X(arrivé à 17h06)
Conseillère municipale	MANN SANDRINE	X		
Conseiller municipal	SEBAOUNI HERVE	X		
Conseillère municipale	BELLON-FAVAND CELINE		D. BERRODIER	
Conseillère municipale	NICULA ALEXANDRA		JP GAGNE	
Conseillère municipale	TRICHON VIRGINIE	X		
Conseiller municipal	TECHER IVANOE			X (arrivé à 17h20)
Conseillère municipale	BRUNET ANNE-MARIE			X (arrivée à 17h01)
Conseiller municipal	OUHOUN MAXIME	X		
Total		17	2	

17 présents, 19 votants, 17h, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25 juin 2020 à l'unanimité.

17h01 : arrivée de Madame BRUNET  
 17h06 : Arrivée de Monsieur AMOROS

### **Elections sénatoriales**

Sont élus par 21 voix,

#### **ENSEMBLE « CONSTRUISONS L'AVENIR »**

##### **Délégués Titulaires**

**Jean-Pierre GAGNE**  
**Danielle BERRODIER**  
**Jean-Marc DELAVALLE**  
**Thérèse SIBERT**  
**Jacques VEDRINE**  
**Christiane PAGET**  
**Franck PLANET**

##### **Délégués Suppléants**

**Micheline BARAIN**  
**Pierre GALLO**  
**Nadine BILLON**  
**Vincent RASO**

Monsieur TECHER Ivanoé est arrivé à 17 H 20, à l'issue des opérations de vote

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **PISTE CYCLABLE**

Madame BRUNET prend la parole et précise que sa famille n'est pas opposée au projet de piste cyclable et qu'elle ne fait pas obstruction au projet contrairement aux dires de certaines personnes.

Elle demande juste à Monsieur le Maire de faire remonter auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain la gêne occasionnée par la bordure en béton pour pénétrer dans les parcelles agricoles et faire demi-tour avec les engins agricoles.

Monsieur le Maire donne la réponse suivante :

« La piste cyclable est un sujet important et qui me tient à cœur.

J'attendais d'ailleurs tôt ou tard votre question car j'ai eu l'occasion de parler de ce projet à deux reprises, le lundi 6 juillet en introduction de la commission d'urbanisme et le 7 juillet en rendez-vous avec une personne de votre famille en présence de Mr VEDRINE et d'un responsable de la SAFER.

Petit rappel, dans la politique de mobilité de la communauté de commune de la Plaine de l'Ain : depuis plus de 10 ans, les pistes cyclables représentent une de nos priorités, comme d'ailleurs à ANNECY ou à AIX LES BAINS. Contrairement à ce qui se passe sur les autres communes où des pistes cyclables ont été créées, cette politique est difficile à mettre en place à LOYETTES, vu les réticences de certaines familles de LOYETTES a priori hostiles aux pistes cyclables.

Pourtant ce projet de la vélo-route entre St VULBAS et LOYETTES date de 6 ans et nous sommes la seule commune où un projet en cours de route est arrêté. Il a fallu revoir la copie, comme le prix d'ailleurs, de l'étude et avec maintenant une GBA (glissière en béton

armé pour protéger les cyclistes avec un surcoût de 70 000€ environ). Avec cette nouvelle copie du projet, nous passerons uniquement sur le domaine public, et non plus chez des privés qui étaient pour information indemnisés 2 € du M2. Par ailleurs, cette glissière et la piste se trouveront dans le domaine public et des entrées charretières sont prévues.

La première partie du projet a été réceptionnée le 09 juillet. Un groupe de personnes est venu en mairie, m'accusant d'avoir arrêté la piste cyclable 1 km avant le rond-point de la commune, que cette RD 20 était dangereuse en vélo et que le projet était très bien, que je n'y connaissais rien. La réponse a été très rapide, je leur ai répondu que je me battais depuis 6 années pour défendre ce projet, le faire avancer car cette piste cyclable est très attendue par tous. Que ce projet était bloqué à cause de quelques familles de LOYETTES hostiles a priori aux pistes cyclables.

La SAFER depuis quelques années a vu tous les propriétaires de parcelles qui sont le long du RD 20, les résultats de cette étude sont dans un document « projet de vélo route LOYETTES/St VULBAS », avec les commentaires des personnes hostiles, ils ne sont pas sympathiques pour la collectivité et EDF (critique sur les collectivités locales, pas d'intérêt de faire du vélo, projet étonnant, réfractaire à EDF etc.....) du jamais vu.

Rappelez- vous de cette phrase « à cause d'une minorité hostile à des projets devant servir l'intérêt général qui bloque le système, occasionnant une perte de temps et surtout un surcoût pour la collectivité dans ces temps difficile ».

Ce projet verra le jour malgré tous les obstacles mis sur notre route depuis plusieurs années répondant ainsi aux attentes de nombreuses personnes.

Madame BRUNET précise que la SAFER, qui a envoyé des courriers, n'a pas pris contact avec les propriétaires et agriculteurs et n'a jamais expliqué le projet de vélo-route St VULBAS/LOYETTES.

Jean-Pierre GAGNE, s'interroge sur le fait que Madame BRUNET se sent toujours attaquée et répond que la SAFER, missionnée par la CCPA, lui a remis un rapport intitulé « Etude de faisabilité foncière : projet de vélo-route Loyettes/St VULBAS » dans lequel sont notés les contacts avec tous les propriétaires fonciers ainsi que leurs commentaires.

La séance est close à 17 h 25.

La prochaine séance aura lieu le **jeudi 17 septembre 2020 à 20 heures.**

Le Secrétaire de Séance

*Franck PLANET*

Le Maire

*Jean - Pierre GAGNE*



